

PRIMATURE

COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION NATIONALE

DE LA STATISTIQUE

ET DE L'INFORMATIQUE

(DNSI)

**L'Enquête Malienne de
Conjoncture Economique et
Sociale (EMCES).**

*un instrument de suivi des groupes vulnérables
et des principaux indicateurs macro-économiques et sociaux
en période d'ajustement structurel.*

Mars - Juin 1994

*Jacques CHARMES
Directeur de Recherche à l'ORSTOM*

Tout au long de la décennie 80, la DNSI a développé et conforté ses capacités en matière de conception, réalisation et analyse des enquêtes auprès des ménages grâce et à travers le projet PADEM (Programme Africain d'Appui aux Dispositifs d'Enquêtes auprès des Ménages). A côté des enquêtes agricoles de conjoncture qui se poursuivent encore aujourd'hui, ont été réalisées une enquête démographique en 1985, une enquête budget-consommation en 1988-89 et une enquête nationale sur les activités économiques des ménages (enquête secteur informel) en 1989, dont les résultats viennent d'être publiés. Ces expériences devaient naturellement déboucher sur la mise en place d'un suivi permanent des ménages, nécessité universellement admise en situation d'ajustement structurel : un tel système de suivi aurait dû faire l'objet d'un nouveau projet PADEM pour le Mali

Cependant, dès 1990, le Mali avait souhaité adhérer au programme DSA (Dimension Sociale de l'Ajustement) de la Banque Mondiale, qui prévoit la mise en place d'un système d'enquêtes (intégrale et prioritaire) déjà rôdé dans plusieurs pays.

Les restrictions financières qui ont touché ces programmes du PNUD et de la Banque Mondiale, et la spécificité du cas du Mali où avaient été antérieurement réalisées plusieurs enquêtes auprès des ménages, ont logiquement amené à concevoir un projet coopératif Banque Mondiale-PADEM pour le suivi des ménages : c'est l'Enquête Malienne de Conjoncture Economique et Sociale (EMCES).

Tant dans son dessin de questionnaire que dans sa philosophie et ses objectifs, l'EMCES appartient à la génération des enquêtes prioritaires de la Banque Mondiale sur la Dimension Sociale de l'Ajustement.

Son questionnaire en 11 sections reprend les grands thèmes habituels et "prioritaires" : caractéristiques du ménage et de ses membres, logement et accès aux services, emploi et chômage, migration, agriculture, entreprises non agricoles, dépenses, revenus, avoirs, anthropométrie et vaccinations.

L'échantillon de 9700 ménages permet une représentativité pour Bamako, le reste du milieu urbain et 3 régions naturelles en milieu rural.

Et si le renouvellement de l'enquête chaque année n'est pas encore assuré, son analyse mettra bien l'accent, comme toutes les enquêtes DSA, sur les groupes socio-économiques pré-identifiés en fonction du milieu, du secteur d'activité et de la situation dans la profession du chef de ménage, caractéristiques que l'on considère parmi les significatives et préalablement les mieux connues du point de vue des comportements.

Cependant, l'expérience accumulée par la DNSI en matière d'enquêtes auprès des ménages et la conjoncture que traverse aujourd'hui le Mali ont amené à proposer quelques innovations dans le dessin du questionnaire et dans les concepts de la collecte et de l'analyse.

Nous examinerons en premier lieu un certain nombre de problèmes liés à la définition des concepts et aux méthodes de collecte, puis nous présenterons un certain nombre de propositions de tabulations et d'analyses.

I. Concepts et méthodes de collecte.

L'expérience accumulée depuis une dizaine d'années dans le domaine des enquêtes auprès des ménages doit être mise à profit par la DNSI pour permettre que les diverses collectes présentant généralement des difficultés particulières soient facilitées pour les enquêteurs.

Il en est ainsi de l'âge qui revêt une particulière importance dans l'enquête - plus que dans l'enquête budget consommation et dans l'enquête secteur informel - puisqu'il conditionne le relevé de données anthropométriques (5 ans) ou d'activité (6 ans). Les progrès de l'état civil étant restés limités, il importe d'actualiser le calendrier historique qui avait été établi lors de l'enquête démographique de 1985, afin que les relevés des âges soient suffisamment précis, en facilitant le recours à la mémoire des enquêtés.

Autres concepts méritant une définition précise : celui de ménage et celui de chef de ménage, celui d'actif et celui d'inactif.

L'EMCES vise à identifier les ménages vulnérables : il faut donc absolument éviter que des ménages fictifs, ou des chefs de ménage fictifs ne viennent fausser les analyses: cela risque d'être le cas si des ménages de vieillards sans ressources sont exagérément considérés comme des ménages à part entière, ou si les femmes de polygames constituent des chefs de ménages que l'on trouvera vraisemblablement plutôt aisés.

Par ailleurs le nombre d'actifs et le type d'activité qu'ils exercent influent sur le degré de vulnérabilité des ménages et il faut s'efforcer de ne pas les sous estimer ou les mal mesurer.

On trouvera ci-après les définitions et les précisions qu'il faut connaître et appliquer afin de limiter les perturbations d'une mauvaise interprétation de ces concepts sur la mesure de la vulnérabilité des ménages.

1) Les principaux concepts de la collecte et de l'analyse.

DEFINITION DU MENAGE

S'agissant d'une enquête sur les niveaux et conditions de vie des ménages, l'EMCES se doit de définir clairement ce que l'on doit entendre par ménage, car les résultats de l'enquête pilote montrent que le risque est grand de considérer comme ménages des personnes ou des groupes de personnes qui font partie en fait de ménages plus larges.

Un ménage est un groupe d'individus, apparentés ou non, vivant sous le même toit ou dans le même bâtiment et partageant leurs repas, qui ont une même source de revenus et mettent en commun les éléments essentiels à leur niveau de vie, sous la responsabilité d'un chef dont l'autorité est reconnue par tous les membres.

Il s'agit généralement d'un homme, de son (ses) épouse(s) et de leurs enfants, auxquels peuvent s'ajouter les parents de l'homme ou de la femme, et d'autres parents avec leurs enfants, ainsi que des personnes non apparentées qui peuvent être des enfants confiés ou des serviteurs.

L'enquête-pilote a montré qu'une vieille femme seule de 87 ans avait été considérée comme constituant un ménage. De deux choses l'une :

- Ou bien cette femme disposait de revenus (éventuellement sous la forme de dons en nature ou en espèces) qui devraient apparaître à la section 9 du questionnaire (notamment sous la forme "reçus d'autres ménages"), et faisait des dépenses (alimentaires notamment) devant apparaître à la section 8 du questionnaire, et alors elle pourrait effectivement constituer un ménage,
- Ou bien ce n'était pas le cas, et cette femme prenait ses repas avec d'autres personnes qui pourraient constituer son ménage de rattachement. Il se peut que l'habitat séparé n'était en réalité qu'une pièce d'une concession, et alors cette femme aurait dû être rattachée à un ménage plus large.

Cependant, il existe évidemment des vieillards ou des couples de vieillards vivant seuls et qui sont pris en charge par le village pour leur nourriture. Ils constituent bien alors un ménage dont on doit prendre en compte les transferts dont ils bénéficient.

Cette question est primordiale car les ménages de vieilles personnes se situent souvent en dessous de la ligne de pauvreté. Il faut donc veiller à ne pas en exagérer le nombre en les isolant abusivement des ménages auxquels ils appartiennent en réalité.

Autre catégorie de ménage présentant souvent des risques de vulnérabilité: les ménages dont le chef est une femme ; il peut s'agir :

- de femmes veuves, divorcées ou séparées en charge de leurs enfants ;
- de femmes de polygames, considérées comme chefs de ménage lorsque le mari n'est pas présent ;
- de femmes dont le mari est absent de longue durée, pour cause de migration.

Chacune de ces catégories mérite une analyse séparée : les premières ont plus de chances d'être vulnérables, les dernières peuvent être relativement privilégiées si les transferts de la migration à l'étranger sont importants, ou au contraire vulnérables, si la migration correspond avec le temps à un abandon.

Il est donc important de pouvoir être en mesure de distinguer ces diverses catégories dans l'enquête.

Rappel des principales définitions des concepts de population active et de leur contenu

L'une des questions essentielles auxquelles s'efforce de répondre une enquête auprès des ménages du type de l'EMCES est la mesure et le suivi de l'évolution de la participation des femmes et des hommes à la vie économique du pays.

Il est donc capital que les enquêtés -- par la médiation des enquêteurs -- puissent déterminer avec précision leur appartenance ou non à la population active.

Dans l'enquête EMCES, les questions sur l'activité (sections 3 et 4 du questionnaire) sont posées à toutes les personnes âgées de 6 ans et plus. Bien que cet âge soit inférieur à l'âge légal du travail, il correspond -- on le sait -- à une réalité indéniable, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage et aussi dans le secteur informel.

ACTIFS ET INACTIFS

A toutes les personnes âgées de 6 ans et plus, on va donc poser la question de savoir si elles travaillent ou non (question 2 de la section 3 et question 2 de la section 4).

Sont considérées comme ne travaillant pas les personnes qui, ne cherchant pas de travail, appartiennent à l'une des catégories d'inactifs suivantes :

- Ménagères ou femmes au foyer,
- Elèves, étudiants,
- Retraités, rentiers,
- Handicapés.

Sont considérées comme actives toutes les autres personnes, c'est-à-dire:

- Celles qui travaillent (occupées)
- Celles qui, ne travaillant pas, recherchent du travail.

Il faut bien comprendre que la situation d'activité prime toujours sur la situation d'inactivité :

- une ménagère qui travaille sur l'exploitation agricole de son mari, ou tient un petit commerce -- si petit soit-il -- doit être considérée comme active occupée et non comme ménagère ;
- un élève qui après les heures de cours, aide son père ou son oncle dans l'atelier de celui-ci, est occupé (ce n'est pas la réponse à cette question qui permet de déterminer le nombre d'enfants scolarisés) ;
- un retraité, qui profite de ses vieux jours pour tenir un commerce est occupé. Or un très grand nombre de personnes appartenant aux catégories d'inactifs correspondant aux exemples qui viennent d'être donnés -- et en particulier les femmes -- ont tendance à se déclarer spontanément inactives.

Il est du devoir d'un bon enquêteur de vérifier systématiquement si la femme qui vient de se déclarer ménagère (ou que son mari vient de déclarer ménagère) n'exerce pas en réalité une activité économique. Pour cela, l'enquêteur doit insister en posant systématiquement une seconde question de type : "Vous avez déclaré être ménagère, mais n'exercez-vous pas une activité sur l'exploitation agricole, ou dans l'artisanat (à domicile) ou le commerce ?".

Il est recommandé de faire de même pour les autres catégories d'inactifs, les retraités en particulier, ainsi que pour les actifs qui se sont déclarés sans travail : peut-être considèrent-ils que le petit métier occasionnel qu'ils exercent n'est pas un véritable travail, peut-être considèrent-ils que le seul vrai travail est celui qui s'exerce comme salarié. Il n'en est évidemment rien et il faut s'efforcer de connaître le petit métier qu'ils exercent en réalité et qui leur permet de vivre.

Mais qu'appelle-t-on travail ?

ACTIVITE ECONOMIQUE

On aura compris que les activités ménagères (entretien du foyer, préparation des repas, soins apportés aux enfants...) ne font pas partie de l'activité économique. Pourtant le domestique, la bonne ou le blanchisseur exercent des activités économiques, le cuisinier ou le restaurateur aussi, la puéricultrice ou la maîtresse d'école également.

La frontière de l'activité économique correspond donc aux activités qui s'exercent pour et sur le marché, contre paiement des services ou de la main d'oeuvre. La bonne, le cuisinier sont payés pour leur travail et touchent un salaire (même si ce salaire est parfois en nature), ce qui n'est pas le cas de la ménagère.

L'activité économique (celle qui se mesure à travers le Produit Intérieur Brut (PIB) correspond donc à la production de biens et de services marchands, commercialisés sur le marché, à une exception et à une précision près :

- les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs... qui produisent pour leur seule subsistance, sans commercialiser la moindre part de leur production, sont tout de même considérés comme appartenant à la population active.

- les personnes (les femmes en particulier) qui commercialisent une partie du résultat de leur activité ménagère ou domestique (par exemple les plats préparés, les articles de confection ou de tissage, des produits agricoles transformés ou non...) sont considérées comme appartenant à la population active. De même une femme au foyer qui garde les enfants de sa voisine contre rémunération, ou qui fait payer ses voisins qui viennent regarder la télévision...

PERIODE ET DUREE DU TRAVAIL

Cependant une difficulté apparaît lorsque l'on pose la question sous sa forme commune et abstraite : "Travaillez-vous ?" A quelle période se rapporte en effet la question ? Elle peut signifier : "Avez-vous un travail ?", c'est-à-dire encore "Travaillez-vous habituellement ?" Mais elle peut aussi signifier "Travaillez-vous actuellement ?".

C'est pourquoi on lui préfère habituellement une formulation plus concrète et l'on distingue en général :

- l'activité habituelle qui correspond à une question se référant à une longue période de 12 mois : "Avez-vous travaillé au cours des 12 derniers mois ?" ou encore : "Quelle a été votre activité habituelle au cours des 12 derniers mois ?".
- l'activité du moment ou activité actuelle qui correspond à une question se référant à une courte période (1 mois, 1 semaine ou 1 jour) : "avez-vous travaillé au cours du mois (ou des 4 semaines) précédant l'enquête ?" ou "... au cours de la semaine précédant l'enquête ?" ou "...hier ?".

Les recommandations internationales, telles qu'elles résultent de la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, penchent pour la semaine, tout en considérant qu'il est souhaitable de relever l'activité habituelle.

Dans le cas de l'EMCES, trois périodes de référence sont utilisées.

La question 3 de la section 3 du questionnaire se réfère à l'activité habituelle et s'énonce ainsi : "Quel a été le statut de l'occupation principale au cours des 12 derniers mois ?"

Les autres questions à partir de la question 6 de la section 3 et toute la section 4 se réfèrent aux 4 dernières semaines, période choisie par le comité de statistique sociale du Mali : "Avez-vous travaillé au cours des 4 dernières semaines ?"

Cependant, une seule question (la question 5 de la section 3) se réfère à la dernière semaine : cette question n'est introduite que dans un seul souci méthodologique et conceptuel et permettra de déterminer si l'on observe d'importantes variations des réponses entre les 2 périodes de référence d'une et de quatre semaines. Si les variations s'avèrent négligeables, il pourrait alors être souhaitable d'adopter la semaine comme période de référence, puisque plus la période est courte, plus la réponse est simple et fiable, faisant appel à un moindre effort de mémoire lorsqu'il s'agit par exemple de déterminer la durée du travail.

Mais, quelle que soit la période de référence choisie pour relever l'activité actuelle, il faut savoir que les agriculteurs représentent presque toujours une exception. Pour peu que l'enquête soit réalisée durant la morte saison des travaux agricoles (ce qui sera le cas de l'EMCES), alors un grand nombre d'agriculteurs pourront ne pas avoir effectivement travaillé durant la période de référence. Ils n'en seront pas pour autant à la recherche d'un emploi (du moins la plupart d'entre eux, et ceux qui pourraient l'être, seront sans doute partis en migration) : ils risquent de ne pas être classés dans la population active, ce qui n'est évidemment pas souhaitable. C'est pourquoi, si l'on peut se permettre de relever à la question 6 (et 5) de la section 3, le caractère effectif du travail effectué (si l'on est en morte saison, l'agriculteur n'aura pas travaillé), en revanche les questions de la section 4, si elles se réfèrent bien à une période de 4 semaines, devront faire exception pour les agriculteurs qui répondront d'ailleurs spontanément qu'ils sont agriculteurs lorsque leur sera demandé "Quelle est la profession principale exercée actuellement"

Reste encore la difficulté de la durée du travail dans le cas du relevé de l'activité actuelle.

Normalement et logiquement, la question sur l'exercice actuel d'une activité devrait être immédiatement suivie d'une autre question sur la durée d'exercice de cette activité (ou de toute autre activité économique) durant la période de référence. S'il s'agit d'une période d'une semaine par exemple, la personne devra-t-elle avoir travaillé 40 heures (durée normale) pour être considérée comme occupée ? Que décidera-t-on si elle n'a travaillé que 30 heures, 15 heures ou même 1 heure ? Le nombre d'heures (ou de jours) travaillées permet de définir les situations de sous emploi et en définitive la définition du chômage sera la plus restrictive et étroite qui soit : sera considérée comme sans emploi, la personne d'âge actif qui n'a pas travaillé, ne fût-ce qu'une heure (pour autre raison que maladie, congés, intempéries) au cours de la semaine de référence, qui est à la recherche d'un emploi et qui est disponible pour travailler.

CLASSIFICATIONS DE LA POPULATION ACTIVE NOMENCLATURES

Une fois qu'a été déterminé si une personne doit être rangée dans la population active, il va s'agir de préciser et décrire l'activité qu'elle exerce à l'aide de trois classifications ou nomenclatures principales :

- la nomenclature des professions (Classification Internationale Type des Professions, CITP du Bureau International du Travail, 1988) ;
- la nomenclature des activités (Classification Internationale Type des Industries, CITI du Bureau Statistique des Nations Unies) ;
- la nomenclature des situations dans la profession (CISP).

La profession se réfère au métier exercé par la personne, que ce métier corresponde ou non à la qualification ou à la spécialité acquise, et quelle que soit l'activité de l'entreprise. Par exemple, on peut être chauffeur dans une entreprise de transport (cas le plus fréquent) ou chez un commerçant, en ayant suivi des études ou une formation de comptable : la profession est bien celle de chauffeur et non celle de commerçant ou de comptable.

L'activité ou la branche d'activité se réfère à l'activité principale de l'entreprise où exerce la personne. Dans l'exemple précédent, la branche d'activité est celle du commerce. Une personne qui travaille comme mécanicien dans l'atelier de réparation d'une entreprise de transport sera classée dans la branche des transports et non celle de la réparation mécanique.

La situation dans la profession indique si la personne, dont la profession et la branche d'activité sont désormais connues, exerce pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. On distingue généralement :

- les indépendants qui travaillent pour leur propre compte, sans employer de salariés réguliers ou permanents, mais peuvent employer des aides familiaux et apprentis. Ils peuvent aussi travailler seuls.

- les employeurs qui travaillent pour leur propre compte en employant des salariés réguliers ou permanents (tout en employant éventuellement des aides familiaux ou des apprentis).
- les salariés qui travaillent pour le compte d'un employeur contre une rémunération régulière en espèces ou/et en nature.
- les aides familiaux qui travaillent pour le compte d'un indépendant ou d'un employeur apparenté, et sans recevoir de rémunération.
- les apprentis, généralement jeunes, travaillent pour un employeur ou un indépendant non apparenté, apprenant le métier dans l'entreprise et ne percevant pas de rémunération (mais pouvant être logés et nourris).

Une classification classique et très utile de la population active consiste à croiser la branche d'activité (ou la profession) avec la situation dans la profession.

La classification selon le statut d'occupation, utilisée par l'EMCES, appartient à cette dernière catégorie (cf. marge en bas de la section 3) : elle croise la situation dans la profession, la branche d'activité et aussi la situation d'activité (actifs occupés, actifs sans travail, inactifs). Elle comprend 19 postes et elle est donc quelque peu complexe à maîtriser. Il convient d'en comprendre la philosophie afin de bien l'appliquer, étant particulièrement importante puisque c'est cette nomenclature qui servira à opérer le classement des ménages selon le groupe socio-économique (GSE), à partir de la position du chef de ménage dans cette nomenclature.

La classification distingue entre :

- les indépendants
- les employeurs
- les aides familiaux
- les salariés
- les apprentis
- les inactifs
- les sans travail,

Puis elle distingue dans certaines de ces catégories (et en fonction des effectifs supposés de ces groupes dans la population) entre diverses branches d'activité :

- agriculteurs, pêcheurs
- éleveurs
- vendeurs de produits alimentaires
- vendeurs de produits non alimentaires
- producteurs non agricoles
- services

(Toutes ces activités détaillées sont distinguées pour les indépendants, elles sont au contraire regroupées en 2 catégories : commerce et autres, chez les employeurs qui sont peu nombreux).

En outre, pour les salariés, sont distingués le secteur public et le secteur privé, agricole et non agricole.

La mise en oeuvre d'une classification aussi complexe revient en fait à classer la personne interrogée dans l'une des catégories identifiées après lui avoir posé successivement trois questions:

- d'abord sur la situation d'activité de la personne : est-elle active occupée, active sans travail, inactive ?
- ensuite, et si elle est active occupée, dans quelle branche d'activité travaille-t-elle?
- enfin, dans cette branche d'activité, sous quelle situation dans la profession travaille-t-elle ?

ACTIVITE SECONDAIRE PLURI-ACTIVITE

En milieu rural, en raison de la saisonnalité des activités agricoles et de l'irrégularité des revenus qui en sont tirés, et en milieu urbain, en raison de la chute des salaires réels et des difficultés liées à l'ajustement et à la dévaluation, les personnes occupées ont tendance à exercer ou à rechercher, parallèlement à leur activité principale agricole ou salariée, une ou plusieurs activités secondaires.

L'importance du phénomène de la pluri-activité ne peut être mesurée que si les questions sur l'activité secondaire sont posées aux actifs de façon systématique et avec conviction et doigté. Car la réponse à cette question n'est pas spontanée. Pour ce qui est des agriculteurs en milieu rural, une façon efficace de poser la question consiste à demander quelle est l'activité exercée pendant la saison sèche (cette méthode a permis de constater au Burkina-Faso en 1985, que 25% des agriculteurs étaient des pluri-actifs).

En milieu urbain, la question est plus délicate puisque l'exercice d'une activité secondaire (non agricole) par un salarié n'est pas réellement légale. C'est pourquoi la méthode consisté, après avoir constaté l'activité principale de la personne ("Vous avez déclaré être..."), à lui faire comprendre qu'on est conscient de la difficulté des conditions de vie pour un salarié, qu'un salarié peut difficilement faire vivre une famille, et qu'il faut bien, comme tout le monde, avoir un second métier, après le travail officiel.

Mais au delà des actifs occupés, la question sur l'activité secondaire gagnera à être posée systématiquement à tous les chômeurs et à tous les inactifs, et l'on s'apercevra alors qu'une proportion non négligeable de ces catégories doit logiquement faire partie de la population occupée ainsi que l'a montré l'Enquête Nationale sur les Activités Economiques des Ménages (dite Enquête Secteur Informel) de 1989. En réalité, dans ces cas précis, les personnes devraient être reclassées dès le départ comme actives occupées et se voir administrer le questionnaire dès le début, en tant que personnes occupées.

2) Un concept d'analyse spécifique : les Groupes Socio-Economiques.

Un autre concept mis en oeuvre par l'EMCES, comme par toutes les enquêtes sur la Dimension Sociale de l'Ajustement, est celui du **Groupe Socio-Economique (GSE)**. L'un des objectifs de l'enquête étant de définir et de mesurer les groupes vulnérables, l'une des méthodes permettant d'aboutir à un tel résultat consiste à classer la population, et plus particulièrement la population des ménages (puisque l'on part du principe que c'est le ménage lui-même, dans son ensemble, qui est vulnérable ou qui ne l'est pas), selon des catégories sociales pré-déterminées sur la base de critères simples.

Les Groupes socio-économiques sont définis à partir d'une nomenclature croisée : activité x situation dans la profession, que l'on applique au chef de ménage. L'EMCES a distingué 19 postes dans cette nomenclature :

- 1 Indépendants producteurs agricoles (et pêcheurs)
- 2 Indépendants éleveurs
- 3 Indépendants vendeurs de produits alimentaires
- 4 Indépendants vendeurs de produits non alimentaires
- 5 Indépendants de la production non agricole
- 6 Indépendants des services
- 7 Employeurs du commerce
- 8 Autres employeurs
- 9 Aides familiaux producteurs agricoles et pêcheurs
- 10 Aides familiaux éleveurs
- 11 Aides familiaux autres
- 12 Salariés du secteur public
- 13 Salariés du secteur privé agricole
- 14 Salariés du secteur privé non agricole
- 15 Stagiaires et apprentis
- 16 Elèves et étudiants
- 17 Femmes au foyer
- 18 Autres inactifs
- 19 Sans travail.

Cette distinction est bien entendu trop détaillée pour être opérationnelle, et en particulier, il y a peu de chances de rencontrer des apprentis ou des élèves qui soient chefs de ménages.

Par ailleurs des classifications différentes peuvent être utilisées selon le milieu (urbain ou rural). On opère donc certains regroupements, afin d'aboutir à des catégories qui soient suffisamment nombreuses pour être significatives et qui ne le soient pas trop pour permettre de différencier des groupes de comportements. Il est ainsi clair que c'est à l'issue de l'enquête que l'on déterminera ces catégories définitives afin d'éliminer celles qui sont trop peu nombreuses, et que c'est même après une analyse préliminaire que l'on fixera définitivement le nombre des GSE puisqu'il pourra apparaître que les différences entre certains groupes sont trop faibles pour mériter qu'on les distingue.

En première analyse et a priori, on pourrait proposer les GSE suivants :

. A Bamako :

- Indépendants et employeurs non agricoles du commerce (3 + 4 + 7)
- " " " hors commerce (5 + 6 + 8)
- Salariés publics (12)
- Salariés privés non agricoles (14)
- Inactifs/sans travail (16 + 17 + 18 + 19)
- Autres (1 + 2 + 9 + 10 + 11 + 13 + 15)

. Autres villes

- Indépendants agricoles et éleveurs (1 + 2)
- Indépendants et employeurs non agricoles (3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8)
- Salariés publics (12)
- Salariés privés (14 + 13)
- Inactifs/sans travail (16 + 17 + 18 + 19)
- Autres (9 + 10 + 11 + 15)

. Milieu rural

- Indépendants agricoles (1)
- Indépendants éleveurs (2)
- Salariés publics, privés, agricoles et non agricoles (12 + 13 + 14)
- Inactifs/sans travail (16 + 17 + 18 + 19)
- Autres (3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 + 10 + 11 + 15)

Cependant le plan de sondage a été conçu de façon à ce que certains GSE soient représentés par au moins 400 unités à un niveau géographique déterminé, chiffre "permettant à l'analyste d'étudier avec une profondeur suffisante l'impact de la politique de restructuration sur un GSE donné". Pour parvenir à cet effectif minimum, il convient d'opérer un certain nombre de regroupements, de sorte que l'on aurait les GSE suivants :

- 1 - Salariés publics urbains (Bamako et autres communes)
- 2 - Salariés privés urbains
- 3 - Indépendants non agricoles de Bamako
- 4 - Indépendants non agricoles des autres communes
 - 3 bis. Indépendants du commerce (Bamako et autres communes)
 - 4 bis. Indépendants non commerçants (et non agricoles) (Bamako et autres communes)
- 5 - Autres (Bamako + autres communes)
- 6 - Indépendants agricoles du milieu rural Sud-Ouest
- 7 - Indépendants agricoles du milieu rural fleuve
- 8 - Indépendants agricoles du milieu rural autre
- 9 - Indépendants éleveurs du milieu rural Sud + Ouest
- 10 - Indépendants éleveurs du milieu rural Fleuve
- 11 - Indépendants éleveurs du milieu rural autre
- 12 - Autres ruraux non agricoles, ni éleveurs.

Le concept de Groupe Socio-Economique joue un rôle important dans l'analyse puisque un grand nombre de tableaux seront tirés selon cette classification.

*

*

*

Avant de présenter le plan de tabulation on rappellera que l'enquête utilise plusieurs durées de période de référence, adaptées aux questions et aux relevés effectués. On a déjà vu que la population active était enregistrée sur 12 mois, 4 semaines et une semaine. Les dépenses et les revenus peuvent être enregistrés sur le jour, la semaine, les 2 dernières semaines, le mois ou les 12 derniers mois. Certaines questions relatives à la pratique des spéculations agricoles sont même posées sur les deux dernières campagnes.

Enfin l'enquête qui est réalisée quelques semaines après la dévaluation du franc CFA, a prévu un certain nombre de questions qui permettront de mesurer les effets de cet ajustement par excellence qu'est la dévaluation, sur les comportements des agents économiques, notamment :

- les consommateurs :
 - diminution des dépenses en médicaments modernes,
 - augmentation des dépenses en médicaments traditionnels,
- les producteurs :
 - diminutions des dépenses d'intrants,
 - variation des superficies cultivées,
 - variation du nombre d'unités d'équipements dans les entreprises non agricoles.

Encore ne s'agit-il là que de quelques questions explicitement liées à la dévaluation. De nombreux autres relevés et surtout les questions sur les variations enregistrées par rapport à l'année antérieure, pouvant être interprétées dans ce sens.

II - TABULATION DES RESULTATS.

Pour l'analyse des résultats et la tabulation des données de l'enquête, on retiendra les définitions suivantes :

1) Sur le plan géographique , on distinguera le milieu urbain et le milieu rural.

Compte tenu du plan de sondage et de la représentativité géographique de l'échantillon, on pourra distinguer :

- dans le milieu urbain, entre Bamako et les autres communes (reste du milieu urbain)
- dans le milieu rural, entre 3 régions naturelles qui sont les suivantes :
 - . Le Sud et l'Ouest, comprenant
 - La région de SIKASSO (code 3) plus le cercle de Dioila (code 23)
 - La région de KAYES (code 1) moins le cercle de Nioro (code 16)
 - . Le Fleuve, comprenant
 - La région de KOULIKORO (code 2) moins les cercles de Dioila (code 23) et de Nara (code 27)
 - La région de SEGOU (code 4) moins le cercle de Nioro (code 45)
 - La région de MOPTI (code 5) moins les cercles de Bandiagara (code 52), Koro (56), Bankass (53) et Douentza (55)
 - . Le reste du pays comprenant
 - la région de TOMBOUCTOU (code 6)
 - la région de GAO (code7)
 - les cercles de Nioro (16), de Nara (27), de Niono (45), Bandiagara (52), Koro (56), Bankass (53) et Douentza (55).
 - à l'exclusion des communes bien entendu (c'est-à-dire toutes les SE dont le code arrondissement est 91).

Il n'est pas prévu de distinguer entre milieu rural et milieu urbain dans les régions naturelles.

Ainsi les tableaux de répartition de la population ou de certaines de ses composantes selon la région naturelle et le milieu de résidence comprendront les divisions suivantes :

- Bamako
- Autres communes
- Rural Sud Ouest
- Rural Fleuve
- Rural Autre
- Ensemble du milieu urbain
- Ensemble du milieu rural
- Ensemble du pays.

2) Un autre critère important de discrimination des résultats est le Groupe Socio-Economique du chef de ménage (GSE).

On en distinguera 14, comme indiqué précédemment, établis sur la base d'un croisement des statuts dans l'occupation (tels qu'ils sont spécifiés à la question 3 de la section 3 de la page 8 du questionnaire) et des régions naturelles et milieux de résidence (cf. § précédent) :

- 1 Salariés du secteur public milieu urbain (code 12)
- 2 Salariés du secteur privé non agricole milieu urbain (code 14)
- 3 Indépendants non agricoles, Bamako (codes 3, 4, 5, 6, 7, 8,)
- 4 Indépendants non agricoles, autres communes (codes 3, 4, 5, 6, 7, 8)
- 3 bis Indépendants du commerce, milieu urbain (codes 3, 4, 7)
- 4 bis Indépendants non agricoles, hors commerce, milieu urbain (codes 5, 6, 8)
- 5 Autres milieu urbain (codes 1, 2, 9, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 19)
- 6 Indépendants agricoles, milieu rural Sud-Ouest (code 1)
- 7 Indépendants agricoles, milieu rural fleuve (code 1)
- 8 Indépendants agricoles, milieu rural reste du pays (code 2)
- 9 Indépendants éleveurs, milieu rural Sud-Ouest (code 1)
- 10 Indépendants éleveurs, milieu rural fleuve (code 2)
- 11 Indépendants éleveurs, milieu rural reste du pays (code 2)
- 12 Autres ruraux non agricoles, non éleveurs, milieu rural (tous codes sauf 1 et 2)

Etant donné le mode d'élaboration des GSE, il n'y aura pas de croisement des données GSE x région naturelle et milieu de résidence.

Il se peut en outre que le tableau donnant la répartition définitive de l'échantillon par GSE montre que certains d'entre eux sont insuffisamment représentés et conduise à agréger les GSE trop faibles en effectifs avec les GSE les plus proches sur le plan socio-économique. Il se peut aussi que les forts effectifs d'un GSE incitent à proposer son éclatement. Il se peut enfin que l'analyse des résultats montre une trop faible différenciation entre certains groupes et incite ultérieurement à les regrouper pour rendre plus lisibles les tableaux proposés.

3) Un autre critère de tabulation est le décile (10%) ou le quintile (20%) de la dépense par tête : la population des ménages étant classée par ordre croissant de la dépense par tête, on distingue et on caractérise la population des 10% inférieurs (1er décile) ou des 20% inférieurs (1er quintile), puis le 2e décile ou quintile, et jusqu'au 10ème décile ou 5ème quintile (les 10 ou 20% supérieurs).

Bien que les dépenses n'aient pas été relevées de façon exhaustive, on estime cependant qu'elles pourront donner une bonne idée des niveaux de vie des ménages enquêtés.

Le croisement GSE x décile ou quintile est particulièrement important du point de vue de la détermination des groupes vulnérables.

Ces précisions étant données, la tabulation s'opère de façon classique, par croisement de variables significatives. Certains tableaux porteront sur l'ensemble de la population des ménages ou des individus, donnant des informations au niveau national, comparables à celles d'enquêtes ou de recensements classiques. Ainsi par exemple les effectifs de la population active, occupée et sans travail, les taux d'activité et de chômage, par sexe, âge et milieu de résidence pourront être comparés aux résultats du recensement de la population de 1987 ou à ceux de l'Enquête Nationale sur les Activités Economiques des Ménages de 1989.

D'autres tableaux seront spécifiques à l'enquête, devant servir à l'analyse des groupes vulnérables : ainsi par exemple, le tableau des effectifs de la population active, occupée et sans travail et des taux d'activité et de chômage par sexe, âge et par GSE ou par décile de la dépense, devrait permettre de voir si certains GSE sont plus fragiles que d'autres de ce point de vue, et d'en déterminer certaines causes.

On examinera maintenant les propositions de tableaux pour chaque section du questionnaire.

Mais avant toute chose, on présentera la répartition de l'échantillon par GSE, puis la répartition extrapolée des ménages par GSE. Ces deux tableaux 00 et 01, permettront de vérifier la représentativité de l'échantillon par GSE, donneront une idée de l'ampleur de l'extrapolation qui peut éventuellement cacher la faiblesse des effectifs de certaines catégories d'analyse, et fourniront les éléments nécessaires pour des différenciations ou des agrégations supplémentaires.

- **Tableau 00** : Répartition de l'échantillon par GSE (14 positions) et par statut dans l'occupation principale (19 positions)
- **Tableau 01** : Répartition des ménages par GSE population extrapolée (et par statut dans l'occupation principale).

Les tableaux sont numérotés de 1 à n et classés par section. Leurs intitulés expriment la signification des chiffres qu'ils contiennent, le libellé des lignes puis (après un tiret/) le libellé des colonnes.

Entre parenthèses sont indiquées les références aux questions de la section et aux codes de réponse concernés. En dessous de l'intitulé de tableau ou en introduction à la section peuvent être précisés les nomenclatures utilisées ou les concepts mis en oeuvre (par exemple pour la population active). Dans ces cas, les précisions données sont encadrées.

D'une façon générale, les tableaux doivent inclure tous les sous-totaux utiles à l'analyse. Par exemple si des résultats sont présentés par sexe, il est évident qu'ils doivent inclure une ou des lignes ou colonnes pour l'ensemble des deux sexes.

SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DES MEMBRES DU MENAGE

DÉMOGRAPHIE :

Tableau 1 : Répartition de la population totale par groupe d'âge et sexe/et par région naturelle et milieu de résidence.

Groupes d'âge :	0 - 4
	5 - 9
	10 - 14
	...
	70 - 74
	75 +
	Ensemble

Tableau 1 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) de la population totale par groupe d'âge et sexe/et par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 2 : Répartition de la population totale par groupe d'âge et sexe/et par GSE du chef de ménage

Tableau 2 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) de la population totale par groupe d'âge et sexe/et par GSE du chef de ménage

Tableau 3 : Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge et sexe/et par région naturelle et milieu de résidence.

Groupes d'âge :	15-19
	20-24

	75 +
	Ensemble

Tableau 3 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) des chefs de ménage par groupe d'âge et sexe/et par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 4 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe du chef et la taille du ménage/et par GSE du chef de ménage.

Tailles du ménage :	1
	2
	3 à 5
	6 à 9
	10 à 14
	15 et +
	Ensemble

Tableau 4 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) des chefs de ménage selon le sexe du chef et la taille du ménage/et par GSE du chef de ménage.

Tableau 5 : Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge et sexe/et par GSE du chef de ménage

Tableau 5 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) des chefs de ménage par groupe d'âge et sexe/et par GSE du chef de ménage

Tableau 6 : Répartition des chefs de ménages selon la composition du ménage et le sexe/ et par GSE du chef de ménage.

Composition du ménage :	Chef seul
	Chef + conjoint
	Chef + enfants
	Chef + conjoints + enfants
	Chef + conjoints + enfants + autres parents
	Autres

Tableau 6 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) des chefs de ménages selon la composition du ménage et le sexe/ et par GSE du chef de ménage.

Tableau 7 : Répartition des chefs de ménage par sexe, statut matrimonial (Q9B, section OP.2)/par GSE du chef de ménage.

Tableau 7 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) des chefs de ménage par sexe, statut matrimonial/ par GSE du chef de ménage.

Tableau 8 : Age moyen des chefs de ménage selon le sexe et la taille du ménage/ et par GSE du chef de ménage.

Tableau 9 : Taille moyenne des ménages par sexe du chef de ménage et statut matrimonial (Q9b, secteur 0 n° 2)/par GSE du chef.

Tableau 10 : Taille moyenne des ménages par sexe du chef et statut matrimonial/par décile de la dépense par tête.

Tableau 10 bis : Taille moyenne des ménages par sexe du chef de ménage et statut matrimonial/par quintile de la dépense par tête.

Tableau 11 : Rapport de masculinité par groupe d'âge/et selon la région naturelle et le milieu de résidence.

Education :

Tableau 12 : Répartition de la population totale par groupe d'âge et sexe/ et par niveau d'instruction (Q12).

Niveau d'instruction:	Sans instruction (code 0 Q12 et code 2 Q7)
	Fondamental 1 non achevé
	Fondamental 1 achevé
	Fondamental 2 non achevé
	Fondamental 2 achevé
	Secondaire non achevé
	Secondaire achevé
	Supérieur
	Ensemble

Tableau 12 bis : Répartition proportionnelle (% en lignes) de la population totale par groupe d'âge et sexe/ et par niveau d'instruction (Q12).

Tableau 13 : Répartition de la population totale (de 15 ans et plus) par région et milieu de résidence et par sexe/ selon le niveau d'instruction

Tableau 13 bis : Répartition proportionnelle (% en lignes) de la population totale (de 15 ans et plus) par région et milieu de résidence et par sexe/ selon le niveau d'instruction

Tableau 14 : Répartition de la population totale (de 15 ans et plus) par GSE du chef, et sexe/selon le niveau d'instruction.

Tableau 14 bis : Répartition proportionnelle (% en lignes) de la population totale (de 15 ans et plus) par GSE du chef, et sexe/selon le niveau d'instruction.

Tableau 15 : Répartition de la population totale (de 15 ans et +) par quintile de la dépense par tête et sexe/selon le niveau d'instruction.

Tableau 15 bis : Répartition proportionnelle (% en lignes)de la population totale (de 15 ans et +) par quintile de la dépense par tête et sexe/selon le niveau d'instruction.

Tableau 16 : Répartition des chefs de ménage par GSE et sexe/selon le niveau d'instruction

Tableau 16 bis : Répartition proportionnelle (% en lignes) des chefs de ménage par GSE et sexe/selon le niveau d'instruction

Tableau 17 : Répartition des chefs de ménage par décile et par quintile de la dépense par tête et sexe/ selon le niveau d'instruction.

Tableau 17 bis : Répartition proportionnelle (% en lignes)des chefs de ménage par décile et par quintile de la dépense par tête et sexe/ selon le niveau d'instruction.

Tableau 18 : Répartition de la population totale par groupe d'âge et sexe/selon la fréquentation de l'école.

Fréquentation : actuelle (Q8) passée (Q7-Q8) Ensemble (Q7)
--

Tableau 18 bis : Répartition proportionnelle (en % de la catégorie correspondante) de la population totale par groupe d'âge et sexe/selon la fréquentation de l'école.
(Exemple : % des filles âgées de 15 à 19 ans ayant fréquenté l'école, en proportion des filles âgées de 15 à 19 ans)

Tableau 19 : Répartition de la population âgée de 5 à 25 ans ayant fréquenté l'école (Q7) mais n'y allant plus en ce moment (Q8) par groupe d'âge et sexe/ et motif d'abandon (Q9)

Tableau 19 bis : Répartition proportionnelle (% en lignes et % en colonnes)de la population âgée de 5 à 25 ans ayant fréquenté l'école (Q7) mais n'y allant plus en ce moment (Q8) par groupe d'âge et sexe/ et motif d'abandon (Q9)

Tableau 20 : Répartition des abandons par motifs et sexe/et par GSE du chef de ménage.

Tableau 20 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) des abandons par motifs et sexe/et par GSE du chef de ménage.

Tableau 21 : Répartition des abandons par motifs et sexe/ par décile de la dépense par tête.

Tableau 21 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) des abandons par motifs et sexe/ par décile de la dépense par tête.

Tableau 22 : Fréquentation scolaire (Q 10) selon le type d'école (Q 11) par sexe/selon GSE du chef de ménage.

Tableau 22 bis : Répartition proportionnelle (% en colonne) de la fréquentation scolaire (Q 10) selon le type d'école (Q 11) par sexe/selon GSE du chef de ménage.

Tableau 23 : Fréquentation scolaire selon le type d'école et par sexe/selon le décile de la dépense par tête.

Tableau 23 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) de la fréquentation scolaire selon le type d'école et par sexe/selon le décile de la dépense par tête.

Tableau 24 : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement fondamental I par sexe, niveau d'instruction du chef de ménage/ et par GSE du chef

Tableau 24 bis : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement fondamental II et le secondaire par sexe, niveau d'instruction du chef de ménage/ et par GSE du chef.

$\text{Taux brut de scolarisation Fondamental I} = \frac{\text{Nombre d'inscrits}}{\text{Nombre d'enfants de 6 à 11 ans}}$
$\text{Taux net de scolarisation Fondamental I} = \frac{\text{Nombre d'inscrits de 6 à 11 ans}}{\text{Nombre d'enfants de 6 à 11 ans}}$
$\text{Taux brut de scolarisation fondamental II et secondaire} = \frac{\text{Nombre d'inscrits}}{\text{Nombre d'enfants de 12 à 18 ans}}$
$\text{Taux net de scolarisation fondamental II et secondaire} = \frac{\text{Nombre d'inscrits de 12 à 18 ans}}{\text{Nombre d'enfants de 12 à 18 ans}}$

Tableau 25 : Taux net de scolarisation dans l'enseignement fondamental I par sexe, niveau d'instruction du chef de ménage/ et par GSE du chef.

Tableau 25 bis : Taux net de scolarisation dans l'enseignement fondamental II et secondaire par sexe, niveau d'instruction du chef de ménage/ et par GSE du chef.

Tableau 26 : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement fondamental I par région naturelle et milieu de résidence, et sexe/et par quintile de dépense par tête.

Tableau 26 bis : Taux brut de scolarisation dans l'enseignement fondamental II et secondaire par région naturelle et milieu de résidence, et sexe/et par quintile de dépense par tête.

Tableaux 27 : Population scolarisée âgée de 5 à 25 ans par année d'âge (5, 6, 7...25) et par année de scolarisation (1, 2, 3, 4, ..., 11 et +)

- | 1 tableau par GSE
- | 1 tableau pour l'ensemble

Tableau 28 : Population d'enfants d'âge scolaire (5-25 ans) effectivement scolarisés par GSE du chef de ménage / et par quintile de dépense et sexe.

Tableau 29 : Répartition des abandons (5-25 ans : code 1 Q7 et code 2 Q8) selon la dernière classe fréquentée (code 1 à 11 / sous total 1 à 6 / sous total 7 à 9 / ensemble, à la question Q12) / et le GSE du chef de ménage.

Tableau 30 : Répartition des abandons par motif d'abandon (Q9) / et GSE du chef de ménage.

Tableau 31 : Taux d'abandon de l'année en cours ($Q10/(Q8 + Q10)$) selon la dernière classe fréquentée (Q12 pour les seuls Q10)/et selon le GSE du chef de ménage.

$\hookrightarrow = 1$

Tableau 32 : Répartition de la population non scolarisée et alphabétisée (Q13) selon la région naturelle et le milieu de résidence/ et par décile de la dépense par tête.

Tableau 33 : Répartition de la population alphabétisée (Q13) selon le groupe d'âge et le sexe/ et selon la langue d'alphabétisation (Q14).

Santé :

Tableau 34 : Fréquence des consultations au cours des 4 dernières semaines (Q15) par groupe d'âge et sexe/ et par GSE du chef de ménage

Groupe d'âge :	0 - 4
	5 - 9
	10 - 19
	20 - 49
	50 et +
	Ensemble

Tableau 34 bis : Fréquence des consultations au cours des 4 dernières semaines (Q15) par groupe d'âge et sexe/ et par GSE du chef de ménage (% par rapport à la catégorie concerné).

[Ex : % = $\frac{\text{Nombre de filles 0-4 ans du GSE 1 ayant consulté}}{\text{Nombre total de filles 0-4 ans du GSE 1}}$]

Tableau 35 : Fréquence des consultations au cours des 4 dernières semaines par groupe d'âge et sexe/ et par décile de la dépense par tête.

Tableau 35 bis : Fréquence des consultations au cours des 4 dernières semaines par groupe d'âge et sexe/et par décile de la dépense par tête (en % de la catégorie concernée).

Tableau 36 : Type de consultation (Q16)/ par groupe d'âge et sexe du consultant.

Tableau 37 : Type de consultation/par GSE du chef de ménage

Tableau 38 : Type de consultation/ par décile de la dépense par tête.

Tableau 39 : Type de consultation/par niveau d'instruction du chef de ménage.

Tableau 36 à 39 bis : Type de consultation/..... (% en colonnes)

Tableau 38 ter : Type de consultation/par quintile de la dépense par tête (% en colonnes)

Tableau 40 : Coût moyen de la dernière consultation (Q18) selon le type de consultation/ et le groupe d'âge et sexe du consultant

Tableau 41 : Coût moyen de la dernière consultation (Q18) selon le type de consultation/ et le GSE du chef de ménage

Tableau 42 : Coût moyen de la dernière consultation (Q18) selon le type de consultation/ et le décile de la dépense par tête

Tableau 43 : Coût moyen de la dernière consultation (Q18) selon le type de consultation/ et le niveau d'instruction du chef de ménage.

Tableau 44 : Proportion des ménages ayant diminué la consommation de médicaments modernes depuis la dévaluation, par groupe d'âge et sexe du chef de ménage/ et par GSE.[code 1 à Q19 pour l'un quelconque des membres du ménage].

Tableau 45 : Proportion des ménages ayant diminué la consommation de médicaments modernes depuis la dévaluation, par groupe d'âge et sexe du chef de ménage/ et par décile de la dépense

Tableau 46 : Proportion des ménages ayant augmenté la consommation de médicaments traditionnels depuis la dévaluation, par groupe d'âge et sexe du chef de ménage/ et par GSE. [Code 15 à Q20 pour l'un quelconque des membres du ménage].

Tableau 47 : Proportion des ménages ayant augmenté la consommation de médicaments traditionnels depuis la dévaluation, par groupe d'âge et sexe du chef de ménage/et par décile de la dépense par tête.

SECTION 2 : LOGEMENT ET ACCÈS AUX SERVICES.

2A :

Tableau 48 : Répartition des ménages selon le statut actuel d'occupation du logement (Q4) /par GSE du chef de ménage.

Tableau 49 : Répartition des ménages selon le statut actuel d'occupation du logement (Q4) /par décile de la dépense.

Tableaux 48 et 49 bis: Répartition proportionnelle (% en colonnes) des ménages selon le statut actuel d'occupation du logement (Q4).

Tableau 49 ter : Répartition proportionnelle (% en colonnes) idem/ par quintile de la dépense.

Tableau 50 : Durée moyenne d'occupation en mois (Q2) selon le statut d'occupation / et la région naturelle et le milieu de résidence.

Tableau 51 : Répartition des ménages selon l'équipement du logement (Q6 à Q10)/ et la région naturelle et le milieu de résidence, actuellement et il y a 12 mois.

<p>Equipement du logement :</p> <p> eau de boisson : 9 modalités</p> <p> éclairage : 7 modalités</p> <p> énergie cuisine: 8 modalités</p>

Tableau 52 : Répartition des ménages selon l'équipement du logement (Q6 à Q10) / et le GSE du chef de ménage, actuellement et il y a 12 mois.

Tableau 53 : Répartition des ménages selon l'équipement du logement (Q6 à Q10)/ et le décile de la dépense par tête, actuellement et il y a 12 mois.

Tableau 51 à 53 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) des ménages selon l'équipement du logement (Q6 à Q10)/...

Tableau 53 ter : Répartition proportionnelle (% en colonnes) des ménages selon l'équipement du logement (Q6 à Q10)/et la quintile de la dépense par tête, actuellement et il y a 12 mois.

Section 2B

Tableau 54 : Répartition des ménages selon le temps d'accès (Q1), le moyen (Q2), l'utilisation (Q3), les motifs de non utilisation (Q4) / et le type de service (A à G).

1 Tableau par région naturelle et milieu de résidence
1 Tableau par quintile de la dépense par tête

Tableau 54 bis : Répartition des ménages selon le temps d'accès (Q1), le moyen (Q2), l'utilisation (Q3), les motifs de non utilisation (Q4) / et le type de service (A à G) (% en colonne pour chaque variable).

SECTION 3 : EMPLOI, CHÔMAGE ET RECHERCHE D'EMPLOI

Définition des concepts

a). Population active habituelle (12 mois)

= (1) Actifs occupés habituels : codes 1 à 16 Q3
 + (2) Actifs sans travail habituels : code 19 Q3
 + (3) Actifs sans travail à la recherche d'un premier emploi : code 4Q8
 [(2bis) Actifs sans travail du moment à la recherche d'un emploi : code 19 Q3 et code 1 Q7

b). Population active du moment (1 semaine)

= (1) Actifs occupés du moment : code 1 Q5
 + (2) Actifs sans travail du moment : code 2 Q5 et code 1 Q7 ;
 + (3) Actifs sans travail à la recherche d'un premier emploi code 4 Q8
 (2 bis) Actifs sans travail du moment à la recherche d'un emploi (sans emploi) : Code 2 Q5 et code 1 Q7.

c). Population active du moment (4 semaines)

= (1) Actifs occupés du moment : code 1 Q6
 + (2) Actifs sans travail du moment : code 2 Q6 et code 1 Q7 ;
 + (3) Actifs sans travail à la recherche d'un premier emploi : Code 2 Q8
 (2 bis) Actifs sans travail à la recherche d'un emploi code 2 Q6 et code 1 Q7.

Taux d'activité $T_{Aa} = \frac{(1) + (2) + (3)}{\text{population de la Classe d'âge correspondante}}$

$$T_{Aa}' = \frac{(1) + (2) + (2 \text{ bis})}{\text{Population Classe d'âge correspondante}}$$

$$T_{Ab} = \frac{(1) + (2) + (3)}{\text{Population de la classe d'âge correspondante}}$$

$$T_{Ab}' = \frac{(1) + (2) + (3) + (2 \text{ bis})}{\text{Population de la classe d'âge correspondante}}$$

$$T_{Ac} = \frac{(1) + (2) + (3)}{\text{Population Classe d'âge correspondante}}$$

Taux de chômage : $T_{Ca} = \frac{(2) + (3)}{(1) + (2) + (3)}$ } idem pour T_{Cb} et T_{Cc}
 $T_{Ca}' = \frac{(2 \text{ bis}) + (3)}{(1) + (2 \text{ bis}) + (3)}$

Tableaux 55 : Répartition de la population de 6 ans et + par groupe d'âge et sexe/et par statut d'occupation.

Statut d'occupation :

Actifs occupés indépendants (codes 1 à 6)
 -"- employeurs (codes 7 et 8)
 -"- aides familiaux (codes 9 à 11)
 -"- salariés (codes 12 à 14)
 -"- Stagiaires, apprentis (code 15)
 -"- Ensemble occupés (1 à 15)

Actifs sans travail cherchant du travail (code 19 Q3 et code 1 Q7)
 -"- à la recherche premier emploi (code 4Q 8)
 -"- ne cherchant pas de travail (code 19 Q3 - code 1 Q7)

Ensemble actifs
 Ensemble sans travail (code 19 Q3)
 Inactifs Femmes au foyer (code 17)
 Elèves, étudiants (code 16)
 Autres inactifs (code 18)
 Non déterminés (code 2 Q2)
 Ensemble inactifs (16 à 18)

Groupe d'âge :	6 à 9
	10 à 14
	15 à 19
	...
	75 et +

. **Tableau 55a :** période de référence 12 mois
 55b : période de référence 1 semaine
 55c : période de référence 4 semaine

1 série de 3 tableaux par région naturelle et milieu de résidence
 1 série de 3 tableaux par GSE du chef de ménage
 1 série de 3 tableaux par quintile de la dépense par tête
 + 3 tableaux pour l'ensemble du pays

Tableaux 56 : Taux d'activité et taux de chômage par groupe d'âge et sexe/ et selon la définition (a, a', b, b', c, c')

- 1 tableau d'ensemble
- 1 tableau par région naturelle et milieu de résidence
- 1 tableau par GSE du chef de ménage
- 1 tableau par décile de la dépense
- 1 tableau par quintile de la dépense

Tableau 57 : Population active sans travail (code 19 Q3) selon la raison de la perte d'emploi (Q4)/et selon la région naturelle et le milieu de résidence

Tableau 58 : Idem/selon le GSE du chef de ménage

Tableau 59 : Idem/selon le quintile de la dépense par tête

Tableaux 57 à 59 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes)

Tableau 60 : Durée moyenne de la recherche d'emploi (Q10) par groupe d'âge et sexe/et niveau d'instruction de la personne

Tableau 61 : Idem/et région naturelle et milieu de résidence

Tableau 62 : Idem/et GSE du chef de ménage

Tableau 63 : Idem/et quintile de la dépense par tête

Tableau 64 : Répartition de la population active sans travail selon le type d'emploi recherche (Q11)/ par groupe d'âge et sexe

Tableau 65 : Idem/par niveau d'instruction de la personne

Tableau 66 : Idem/par région naturelle et milieu de résidence

Tableau 67 : Idem/par GSE du chef de ménage

Tableau 68 : Idem/par quintile de la dépense par tête

Tableaux 64 à 68 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes) ...

SECTION 4 : EMPLOI DES MEMBRES DU MENAGE

ACTIVITE PRINCIPALE ACTUELLE

Tableau 69 : Répartition de la population occupée selon la CITP (Q2 en 117 postes + 28 agrégés) par sexe/et région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 70 : Répartition de la population occupée selon la CITP par sexe/et selon le niveau d'instruction des personnes.

Tableau 71 : Idem/par GSE du Chef de ménage

Tableau 72 : Idem/par quintile de la dépense par tête

Tableau 73 : Idem/par niveau d'instruction du chef de ménage

Tableaux 74 à 78 : (Même série de tableaux que 69 à 73), selon la CITI/(62 postes et 17 agrégés) (Q3).

Tableaux 79 à 83 : (Même série de tableaux que 69 à 73), selon le statut professionnel (Q5)

Tableau 84 : Répartition de la population occupée selon la CITI (67 + 17)/et selon le statut professionnel et le sexe.

Tableau 84 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes)...

Tableau 85 : Durée moyenne (mois) de l'activité (Q4), durée moyenne d'exercice dans l'année (Q10), nombre de Bénéficiaires de congés payés (Q6) et de retraite (Q7), revenu moyen par mois (Q8/9) et changements par rapport à il y a 12 mois (Q11)/par statut professionnel et sexe (en distinguant agricole et non agricole pour les indépendants, à partir de CITI 01/02).

Activité secondaire

Tableau 86 : Répartition de la population occupée exerçant une activité secondaire selon la CITP (Q12 en 117 + 28 postes) de l'activité secondaire)/et selon le statut professionnel de l'activité principale (en distinguant indépendants agricoles et non agricoles CITI 01/02) et le sexe.

Tableau 87 : Idem selon la CITI (62 + 17 postes) (Q13)

Tableau 88 : Idem selon le statut professionnel de l'activité secondaire (avec indépendants agricoles et non agricoles) (Q15).

Tableaux 86 à 88 bis : Répartition proportionnelle (en % de la catégorie concernée).

Tableau 89 : Durée moyenne d'exercice de l'activité secondaire (Q14) par statut professionnel de l'activité secondaire (Q15 avec distinction agricole/ non agricole pour les indépendants)/et par statut professionnel de l'activité principale (Q5 + agric./non agric) et par sexe.

Tableau 90 : Idem pour durée moyenne d'exercice dans l'année (Q18)

Tableau 91 : Idem pour revenu mensuel moyen (Q16/17)

Activité antérieure :

Tableau 92 : Répartition de la population occupée ayant changé d'activité selon CITP actuelle (Q2 : 28 postes) et sexe/ et selon CITP antérieure (Q19).

Tableau 93 : Idem CITI/CITI en 17 postes

Tableau 94 : Idem pour statut professionnel (+ Indépendants agricoles-non agricoles) actuel/et antérieur.

Tableaux 92 à 94 bis : Répartition proportionnelle (en % de la catégorie concernée).

Tableau 95 : Répartition de la population occupée ayant changé d'activité selon le type de changement intervenu/ et les raisons de changement (Q22).

Types de changements intervenus :

Indépendant/employeur	--> employé public ou privé
Employé public ou privé	--> indépendant/employeur
Employé public	--> employé privé
Employé privé	--> employé public
Aide familial/Apprenti	--> employé public ou privé
Aide familial/Apprenti	--> indépendant/employeur
Agriculture	--> non agriculture
Autres changement	
ensemble des changements	

Tableau 95 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes)

Tableau 95 ter : Répartition proportionnelle (% en lignes)

SECTION 5 : MIGRATION

Tableau 96 : Répartition des ménages selon le lieu d'origine (Q1 et Q2)/ et la région naturelle et le milieu de résidence

Tableau 97 : Idem/selon le GSE du chef de ménage

Tableau 98 : Idem/selon le quintile de la dépense par tête

Tableaux 96 à 98 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes)

Tableau 99 : Raisons du déplacement (Q3)/selon la région naturelle et le milieu de résidence.

Tableau 99 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes).

Tableau 100 : Migration de plus de 3 mois pour recherche d'emploi de membres de ménage (Q4) et du chef (Q7) par sexe/et par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 101 : Idem/par GSE du Chef de ménage

Tableau 102 : Idem/par décile de la dépense par tête.

Tableaux 100 à 102 : Répartition proportionnelle (en % de la catégorie concernée).

SECTION 6 : AGRICULTURE

6A : ELEVAGE

Tableau 103 : Distribution du cheptel par type de bétail/et par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 103 bis : Distribution proportionnelle (% en colonnes)

Tableau 103 ter : Distribution proportionnelle (% en lignes).

Tableau 104 : Répartition des ménages possédant du bétail selon le type de changement intervenu (+, =, -, non concerné) par région naturelle et milieu de résidence

Tableau 105 : Idem/quintile de la dépense par tête.

Tableaux 104 et 105 bis : % par type de bétail et type de changement.

6B : PRODUCTION DES CULTURES

Tableau 106 : Répartition des ménages selon la pratique des diverses cultures (A à F) au cours des 2 dernières campagnes/ par région naturelle et milieu de résidence (Remarque : le total des ménages est différent du total des réponses puisque un même ménage aura pu pratiquer plusieurs cultures)

Tableau 107 : Production totale de la dernière campagne (en tonnes par culture (Q6)/ par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 108 : Production totale de la dernière campagne (en tonnes) par culture/ et par décile de la dépense par tête.

Tableau 109 : Production par ménage de chaque culture/ par région naturelle et milieu de résidence. [Il s'agit des ménages producteurs de la culture concernée].

Tableau 110 : Production par ménage de chaque culture/par décile de la dépense par tête.

Tableau 111 : Proportion de la production commercialisée (Q8/Q6) par culture/ et par région naturelle et milieu de résidence

Tableau 112 : Proportion de la production commercialisée (Q8/Q6) par culture/et par décile de la dépense par tête.

Tableau 113 : Répartition des ménages des ménages ayant commercialisé leur production par culture/et par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 114 : Idem/par décile de la dépense par tête

Tableaux 113 et 114 bis : Répartition proportionnelle (% par rapport aux ménages producteurs correspondants).

Tableau 115 : Répartition des ménages producteurs selon le mode de commercialisation (Q9) par culture/ par région naturelle et milieu.

Tableau 116 : Idem/par décile de la dépense par tête.

Tableaux 115 et 116 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes/et par culture)

Tableau 117 : Répartition des ménages selon l'évolution de la production (Q11) par culture/par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 118 : Idem/par décile de la dépense par tête

Tableaux 117 et 118 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes par culture)

Tableau 119 : Répartition des ménages selon l'évolution de la superficie cultivée par culture (Q12)/par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 120 : Idem/par décile de la dépense par tête

Tableaux 119 et 120 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes par culture)

Tableau 121 : Répartition des ménages ayant modifié leurs superficies selon les raisons (Q13) par culture/ et par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 122 : Idem/par décile de la dépense par tête.

Tableau 123 : Répartition des ménages (et % en colonnes par culture)/selon l'engagement de main d'oeuvre (Q14) par culture/et par région naturelle et milieu.

Tableau 124 : Répartition des ménages (et % en colonnes par culture)/selon l'évolution de l'effectif de main d'oeuvre (Q15) par culture/et par région naturelle et milieu.

Tableau 125 : Répartition des ménages (et%) selon le bénéfice de services de vulgarisation (Q16) par culture/et par région naturelle et milieu.

Tableau 126 : Répartition des ménages (et %) selon l'utilisation d'engrais (Q17) et les raisons de non utilisation (Q18) par culture/et par région naturelle et milieu.

Tableau 127 : Répartition des ménages (et %) selon la diminution d'intrants suite à la dévaluation (Q19) par culture/et par région naturelle et milieu.

Tableau 128 : Répartition des ménages (et %) selon l'obtention de crédit (Q20) par culture/et par région naturelle et milieu.

Tableau 129 : Répartition des ménages (et %) selon la façon dont ils comptent modifier leurs superficies suite à la dévaluation (Q21) par culture/et par région naturelle et milieu de résidence.

Tableaux 130 à 136 : Les mêmes que 123 à 129/par décile de la dépense par tête.

Tableau 137 : Répartition des ménages (et %) selon les raisons (Q22)/par culture et modification (Q21).

SECTION 7 : ENTREPRISES NON AGRICOLES

7B : DETAILS SUR L'ENTREPRISE

Tableau 138 : Répartition des 3 principales entreprises non agricoles possédées par les ménages selon la branche d'activité (Q1/CITI en 17 postes)/et le GSE du chef de ménage.

Tableau 139 : Idem/et le décile de la dépense par tête

Tableau 140 : Répartition des 3 principales entreprises non agricoles possédées par les ménages selon le lien de responsable de l'entreprise avec le Chef de ménage (Q2/Q3 section 1)/et le GSE du chef de ménage.

Tableau 141 : Idem/et le décile de la dépense par tête

Tableaux 138 à 141 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes).

Tableau 142 : Durée moyenne de fonctionnement en années (Q4) et en mois au cours des 12 derniers mois (Q5) des 3 entreprises non agricoles possédées par les ménages, selon la branche d'activité (CITI en 17 postes)/et le GSE du chef de ménage.

Tableau 143 : Idem/le décile de la dépense par tête.

Tableau 144 : Répartition des 3 principales entreprises non agricoles selon les 17 branches CITI/et le nombre de personnes travaillant dans l'entreprise (Q7).

<u>Nombre de travailleurs</u> :	1
	2
	3 - 4
	5 - 9
	10 +
	Ensemble

Tableau 145 : Répartition des 3 principales entreprises non agricoles par branche d'activité (CITI en 17 postes)/et selon l'utilisation de machines (Q9), l'achat de nouveaux outils (pour remplacement Q11 ; pour extension des capacités, Q12 ; ensemble Q10), la vente de machines (Q13).

Tableau 145 bis : Répartition proportionnelle (en % du nombre d'entreprises utilisant des machines).

Tableau 145 ter : Revenu moyen (Q6, 7, 8 section 9) des 3 principales entreprises non agricoles par branche d'activité (CITI, 17 postes)/et par région naturelle et milieu de résidence.

SECTION 8 : DEPENSES DU MENAGE

Tableau 146 : Budget annuel moyen du ménage en 41 postes de dépenses (et sous-totaux)/par région naturelle et milieu de résidence

Remarque : Il y a 35 postes de dépenses mais 4 + 4 modalités pour les transferts Q26 et Q27).

Tableau 147 : Idem/par GSE du chef de ménage

Tableau 148 : Idem/par décile de la dépense par tête

Tableaux 146 à 148 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes)

Tableau 149 : Budget du ménage par tête en 41 postes de dépenses (et sous-totaux)/par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 149 à 151 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes).

Tableau 152 : Répartition des ménages en dessous et en dessus de la dépense moyenne (et % en colonnes)/par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 153 : Idem/par GSE du Chef de ménage

Tableau 154 : Idem/par décile de la dépense par tête.

Attention : *Les dépenses de transport (Q28) doivent être multipliées par 52, les dépenses alimentaires (Q30 à 39) doivent être multipliées par 26.*

Tableau 155 : Répartition des ménages (et % et colonnes) selon l'évolution de leurs dépenses (Q7, 15, 19, 25) au cours des 12 derniers mois/par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 156 : Idem/par GSE du chef de ménage

Tableau 157 : Idem/par décile de la dépense par tête.

Tableau 157A : Dépenses scolaires moyennes par enfant scolarisé/par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 157B : Idem par GSE du chef de ménage

Tableau 157C : Idem par décile de la dépense par tête.

SECTION 9 : REVENU DU MENAGE

Tableau 158 : Revenu annuel moyen des ménages selon la source de revenu (en 17 postes)/et la région naturelle et le milieu

Remarque : Il y a 16 postes de revenus, mais 2 modalités pour les transferts Q13

Tableau 159 : Idem/par GSE du chef de ménage

Tableau 160 : Idem/par décile de la dépense par tête.

Tableaux 158 à 160 bis : Répartition proportionnelle (% en colonnes)

Tableaux 161 à 163 : Idem pour revenu par tête

Tableau 164 : Ecart moyen entre revenus moyens et dépenses moyennes par taille du ménage et/par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 165 : Idem/par GSE du chef de ménage

Tableau 166 : Idem/par décile de la dépense par tête.

Tableau 166A : Balance des transferts reçus (Q13 + Q14, section 9) et des transferts envoyés (Q26 + Q27, section 8)/selon la région naturelle et le milieu.

Remarque : La balance est calculée ainsi : transfert reçus - transferts envoyés

Tableau 166B : Idem/par GSE du chef de ménage

Tableau 166C : Idem/par décile de la dépense par tête.

Tableau 166D : Proportion des ménages présentant une balance positive et des ménages présentant une balance négative/selon la région naturelle et le milieu.

Tableau 166E : Idem/ par GSE du chef de ménage

Tableau 166F : Idem/par décile de la dépense par tête

Tableau 166G : Idem/ selon la taille du ménage

[Une série de **tableaux 166A à 166G bis** sera calculée en incluant Q15 (retraites, bourses, assurances....) dans les transferts reçus]

SECTION 10 AVOIRS DU MENAGE

10A / PROPRIETES FONCIERES ET IMMOBILIERES

Tableau 167 : Répartition des ménages (et % par rapport à la catégorie concernée) possédant une propriété non agricole (Q1), une propriété agricole (Q4) et évolution de ces propriétés par rapport à il y a 12 mois (Q3 comparé à Q2 pour propriétés non agricoles; Q5 pour superficies agricoles)/par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 168 : Idem/par GSE du chef de ménage.

Tableau 169 : Idem/par décile de la dépense par tête.

10B : EQUIPEMENT DU MENAGE

Tableau 170 : Répartition des ménages (et % par rapport à la catégorie concernée) possédant des équipements (27 postes)/par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 171 : Idem /par G S E du chef de ménage

Tableau 172 : Idem /par décile de la dépense par tête

Remarque : *Les % sont calculés par rapport au nombre total de ménages dans la région, le G S E ou le décile, et non par rapport au total des réponses : Il s'agit d'un taux d'équipement.*

Tableau 173 : Proportion des ménages dont l'équipement a augmenté, est resté stable, a diminué au cours des 12 derniers mois, selon le type d'équipement (% en colonnes par type d'équipement)/et selon la région naturelle et le milieu de résidence.

Tableau 174 : Idem /par G S E du chef de ménage

Tableau 175 : Idem /par décile de la dépense par tête

Tableau 176 : Répartition des ménages (et %) selon le mode d'utilisation de l'équipement (Q C), par type d'équipement /par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 177 : Idem /par G S E du chef de ménage

Tableau 178 : Idem /par décile de la dépense par tête.

SECTION 11 : ANTHROPOMÉTRIE et VACCINATION

Tableau 179 : Répartition (et %) des enfants mesurés et non mesurés (et ensemble) par âge /et par région naturelle et milieu de résidence et sexe

Tableau 180 : Idem /par décile de la dépense par tête et sexe.

Age :	0 < 3 mois
	3 < 6 mois
	6 < 12
	12 < 24
	24 < 36
	36 < 48
	48 < 59
	Ensemble

Tableau 182 : Répartition (et %) des enfants non mesure par motifs de non mesure (Q5)/et par sexe

Tableau 183 : Effectifs et proportion d'enfants de 0 à 59 mois atteints de malnutrition aiguë (maigreur) par groupe d'âge et sexe/et par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 184 : Idem/par GSE du chef de ménage.

Tableau 185 : Idem/par décile de la dépense par tête.

Tableau 186 : Idem/par niveau d'instruction de la mère

Tableau 187 : Effectifs et proportion des enfants de 0 à 59 mois présentant un retard de croissance par groupe d'âge et sexe/et par région naturelle et milieu de résidence.

Tableau 188 : Idem/par GSE du chef de ménage.

Tableau 189 : Idem/par décile de la dépense par tête.

Tableau 190 : Idem/par niveau d'instruction de la mère.

Malnutrition aiguë : indice poids/Taille < 2 écart type par rapport à la médiane

Retard de croissance : indice Taille/Âge < 2 écart type par rapport à la médiane

Les tableaux seront présentés en indiquant pour chaque groupe d'âge et sexe les effectifs et proportion d'enfants pour lesquels l'indicateur observé est

< - 2 écart type

< - 1 écart type

Compris entre - 1 et + 1 écart type de la médiane

> + 1 écart type

- Tableau 191** : Effectifs et proportion des enfants de 0-59 mois vaccinés selon le sexe et selon le type de vaccin (Q9, 11, 13,15), la raison de non vaccination (Q10, 12, 14, 16)/par région naturelle et milieu de résidence.
- Tableau 192** : Idem/par GSE du chef de ménage
- Tableau 193** : Idem/par décile de la dépense par tête
- Tableau 194** : Effectifs et proportion des enfants de 0-59 mois ayant eu la diarrhée (Q17) par sexe et selon le mode de soin (Q18)/par région naturelle et milieu de résidence.
- Tableau 195** : Idem/par GSE du chef de ménage
- Tableau 196** : Idem/par décile de la dépense par tête.

III. REALISATION DE L'ENQUETE

Problèmes, solutions et améliorations pour l'avenir

L'EMCES vise à être renouvelée à dates régulières. Il importe donc de recenser les problèmes posés par la mise en oeuvre de l'enquête, afin de les lever ou de les atténuer dans les prochaines enquêtes. En outre, la connaissance de ces problèmes et difficultés peut être utile au moment de l'analyse des résultats, puisqu'elle permet de mieux percevoir le contenu réel des concepts utilisés.

1. Plan de sondage :

La stratégie de sondage élaborée en 1991 avec l'appui technique de Christopher SCOTT prévoyait le tirage d'un échantillon à 2 degrés. Au premier degré était effectué un tirage des sections d'énumération (SE, découpage censitaire correspondant approximativement au travail d'un agent recenseur, soit 1.000 personnes ou 200 ménages) avec probabilité proportionnelle au nombre de ménages dans la SE en 1987. Dans les SE tirées, il est procédé au dénombrement des ménages à la période de l'enquête (M'i). Au second degré, un tirage systématique de 20 ménages par SE est effectué, sur la base du dénombrement immédiatement antérieur.

Cependant les SE ne sont pas tirées de façon indifférenciée sur l'ensemble du pays. Une stratification intervient au niveau du milieu (urbain/rural) et des régions, afin de tenir compte de la nécessité d'une représentativité minimale de l'unité d'analyse considérée comme la plus importante dans l'EMCES, à savoir le Groupe Socio-Economique (GSE) du chef de ménage. Cette représentativité minimale a été fixée à 400 ménages environ, sur la base de l'expérience d'autres enquêtes africaines.

Le plan de sondage préliminaire avait ainsi été établi sur la base de 12 GSE issus d'un croisement du statut d'occupation du chef de ménage, du milieu et de la région naturelle. Or la mise en oeuvre du plan de sondage en février 1994 a introduit diverses modifications, de même que le dessin du questionnaire et la définition des concepts d'analyse se sont traduits par des modifications dont il convient d'examiner si elles ont des conséquences sur la validité de la stratégie arrêtée.

Comment a été tiré l'échantillon ?

Le tirage prévu en milieu urbain (144 SE à Bamako, 130 dans les autres communes) a été respecté. Il importe de rappeler ici que la distinction entre milieu urbain et milieu rural diffère, dans l'EMCES, de celle qui avait été adoptée dans le recensement de la population de 1987. Celui-ci différenciait le milieu urbain en l'assimilant aux agglomérations de plus de 5000 habitants ainsi qu'aux chef lieux de cercles n'atteignant pas cet effectif. Dans l'EMCES, le milieu urbain est assimilé aux 6 communes de Bamako ainsi qu'aux 13 autres villes érigées en communes (dont la plus petite, Nioro, dépassait 17.000 habitants en 1987).

En milieu rural (c'est-à-dire en l'espèce : non communal), la préoccupation de la DNSI a été d'assurer une représentation de chaque région administrative et, à l'intérieur, de chaque cercle, proportionnellement au nombre de ménages de chacune de ces unités : le nombre de SE en milieu non communal ayant été fixé à partir de contraintes logistiques et de stratification définies dans le plan de sondage (soit 211 SE), celles-ci ont été réparties en fonction du nombre de ménages de la région, puis du cercle ; le nombre de SE tirées par cercle varie de 1 à 12.

On aboutit ainsi à une répartition des SE par région naturelle, sensiblement différente de celle prévue dans le plan de sondage initial, ainsi que le montre le tableau A ci-après.

Tableau A : Echantillon initial et échantillon effectivement tiré, de l'EMCES (nombre de SE et de ménages)

		URBAIN			RURAL					TOTAL GENERAL
		Bamako	Autres Communes	Ensemble	Sud	Ouest	Fleuve	Autre	Ensemble	
Echantillon Initial	SE Ménages	144 2880	130 2600	274 5480	59 1180	36 720	83 1660	33 660	211 4220	485 9700
Echantillon Tiré	SE Ménages	144 2880	130 2600	274 5480	43 860	25 500	77 1540	66 1320	211 4220	485 9700

Le milieu rural des régions de Tombouctou et Gao (et les cercles des zones sèches des autres régions) se trouve ainsi plus fortement représenté que prévu, alors que l'échantillon initial en avait diminué le poids en raison d'une plus faible différenciation des activités et des GSE.

Cette situation représente un avantage dans la mesure où un GSE a été ajouté, non prévu initialement, celui des éleveurs. Par ailleurs, la distinction des GSE "agriculteurs, cultures industrielles", et "agriculteurs, cultures vivrières" n'est plus opérée que pour l'ensemble du milieu rural. La diminution de la taille de l'échantillon dans le Sud et l'Ouest (et dans une moindre mesure dans la région du fleuve) ne devrait donc pas ainsi porter à conséquence.

L'inconvénient est que l'échantillon est devenu plus important dans des régions où les zones d'insécurité sont nombreuses et dans un milieu (les nomades) où les risques de non réalisation de l'échantillon sont forts (voir ci-après § 2). Mais on ne peut évidemment pas intégrer un tel argument dans une démarche scientifique.

Le souci d'une bonne représentativité de l'échantillon par région administrative (et jusqu'au cercle) a été dicté à la DNSI par la forte demande des structures territoriales.

La répartition de l'échantillon par région (cf. tableau B ci-après) permettra sans doute de tirer un certain nombre de tableaux à ce niveau, mais en nombre cependant limité : le niveau de détail requis dans le plan de tabulation présenté n'est évidemment pas permis au niveau de la région administrative. Il conviendra, le moment venu, d'établir la liste des tableaux pouvant être publiés avec une suffisante fiabilité, à un tel niveau géographique.

Concernant l'extrapolation, on rappellera qu'entre le recensement de la population de 1987 et l'enquête EMCES 1994, le nombre de ménages dans les SE pourra être différent. Dans ce cas, il conviendra de pondérer les données analysées pour chaque SE par le coefficient suivant, indiqué dans la méthodologie de sondage, et qui devra être inscrit dans le fichier des données de l'enquête :

$$W_i = (\sum M_i/a) (M'_i/M_i)$$

où M_i représente le nombre de ménages dans la SE i en 1987
 M'_i "- "- "- en 1994
 a "- le nombre de SE tirées dans la strate
 et $\sum M_i$ s'étend à la totalité des SE, tirées ou non, dans la strate.

Cependant, il convient de noter que ce coefficient de pondération n'est en principe pas applicable dans le cas de variations très importantes et momentanées du nombre des ménages dans la SE (comme dans l'exemple présenté au § 2 ci-après).

Remarque: Etant donné que l'EMCES a adopté une définition du ménage plus large que celle du recensement de la population de 1987 et proche de celle de l'unité alimentaire de l'enquête budget-consommation de 1989, on risque de se retrouver dans de nombreux cas avec un nombre de ménages en 1994 inférieur à ce qu'il était en 1987. Dès lors il conviendra, dans les régions où cette différence de définitions se traduit effectivement par des écarts significatifs, de calculer le coefficient de pondération précédent en lui appliquant le nombre moyen de ménages par unité alimentaire tel qu'il ressort, par région, de l'EBC 1989.

2. Etat d'avancement de la collecte au 30 Juin 1994

L'état exact d'avancement des travaux sur le terrain et l'importance de la tâche restant à accomplir sont difficiles à établir pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord ne sont envoyées à la DNSI que les SE terminées et contrôlées. Les directions régionales peuvent conserver des dossiers complets non encore contrôlés, ou non encore transmis (faute de moyens de communication), et d'autre part, les contrôleurs peuvent conserver des questionnaires contrôlés mais appartenant à des SE non encore terminées.
Le nombre à peu près exact de questionnaires terminés à pu être établi pour Bamako et Kayes. Pour les autres régions (sauf Tombouctou), on connaît le nombre total de SE terminées et non encore transmises à la DNSI.
- Certaines régions (Mopti, Kayes) ont directement commencé la collecte par le milieu rural, stratégie recommandée par la suite, et appliquée à Koulikoro, Ségou, Sikasso ; Gao et Tombouctou avaient appliqué cette règle par nécessité. Or il s'avère que la collecte est nettement plus longue en milieu urbain où les personnes sont souvent absentes de leur domicile au moment du passage de l'enquêteur, et plusieurs visites sont donc nécessaires pour remplir le questionnaire.
De ce fait, le taux de réalisation plus élevé en milieu rural peut donc ne pas traduire l'état exact d'avancement de l'enquête.
- Dans les régions de Gao et Tombouctou, les 2 villes sont terminées. Mais la situation d'insécurité qui prévaut dans ces régions amène à se demander si le milieu nomade pourra être enquêté (ce qui représente 8 SE à Gao) ; le doute subsiste aussi pour une partie du milieu sédentaire.
A Gao, les cercles de Kidal et de Menaka qui constituent la 8ème (et nouvelle) région devront être exclus du champ de l'enquête. On n'y accède que par escorte armée, et il n'y a plus eu d'escorte depuis plusieurs semaines. Un avion militaire atterrit une fois par mois, mais repart le jour même et l'on ne peut pas laisser les enquêteurs sur place pendant un mois entier. Si la situation était plus calme au moment du démarrage de l'enquête, elle était cependant déjà suffisamment tendue pour que l'on évite d'y lancer les enquêteurs ne maîtrisant pas encore parfaitement leur questionnaire. Les rapports de la Direction régionale font d'ailleurs état de plusieurs incidents qui se sont heureusement terminés.

A Tombouctou, on sait seulement que la ville est terminée et que les enquêteurs sont sur le terrain en milieu rural.

Si l'on examine le tableau B ci-après, il ressort que 38,4% des SE de l'échantillon sont parvenues à Bamako et sont en cours de codification, avant d'être confiées à la saisie qui devrait démarrer au 1er juillet. 31,0% des SE communales et 47,9% des SE rurales sont dans cette situation.

Cependant, comme il vient d'être dit, cet état ne reflète pas la situation réelle actuelle. Si l'on tient compte des questionnaires effectivement terminés et encore en région, le taux de réalisation s'élève à 54,0%, sans tenir compte (sauf pour Bamako et Kayes) des questionnaires terminés chez les contrôleurs.

En appliquant le coefficient de 8 questionnaires/enquêteur (calculé pour Bamako et représentant les questionnaires terminés de SE non complètes), et en admettant que les 8 SE nomades de Gao ne pourront être enquêtées, on peut calculer un taux de réalisation probable de 56,7%. Sans Bamako, le taux de réalisation effectif s'élève à 59,8% et le taux probable à 63,9%.

Dans ces conditions, il semble exclus que les opérations de collecte puissent se terminer au 18 juillet, comme prévu.

Sur la base de 4 questionnaires par jour et par enquêteur, il faudrait 27 jours aux 22 enquêteurs des régions pour terminer les 2404 questionnaires restants, ce qui reporte la fin de l'enquête en région au 31 juillet.

A Bamako, où le taux de réalisation est le plus faible pour les raisons déjà indiquées (faible disponibilité des enquêtés, nécessité de visites multiples, ainsi qu'un effectif d'enquêteurs réduit de 10 à 9), les 1724 questionnaires restants pourraient être réalisés en 55 jours, soit 2 mois, ce qui conduit à la fin Août pour la clôture des opérations sur le terrain. Trois solutions peuvent être envisagées pour éviter un retard d'un mois et demi sur le calendrier prévu :

Tableau B : Composition de l'échantillon de l'EMCES et état d'avancement des travaux au 30 juin 1994.

Régions		Nombre de SE			Nombre de ménages (questionnaires)			Taux de réalisation (1) en %
		Total	Echantillon en cours de Codification		Terminés	Restants	Total	
BAMAKO	U	564	144	53	1156	1724	2880	<u>40,1</u>
KAYES	U	87	19	2			380	89,5
	R	1251	29	24			580	44,8
	T	1338	48	26	620	340	960	<u>64,6</u>
KOULIKORO	U	54	12	3			240	16,7
	R	1346	33	18			660	93,9
	T	1400	45	21	660		900	<u>73,3</u>
SIKASSO	U	119	33	16			660	
	R	1465	35	8			700	
	T	1584	68	24	720		1360	<u>52,9</u>
SEGOU	U	98	27	9	190		540	<u>35,2</u>
	R	1488	42	34	690		840	<u>82,1</u>
	T	1586	69	43	880		1380	<u>63,8</u>
MOPTI	U	60	19	2			380	
	R	1468	45	17			900	
	T	1528	64	19	780		1280	
TOMBOUCTOU	U	25	8		160		160	<u>60,9</u>
	R	505	15				300	100,0
	Séd							
	Nom							
	T	530	23		160		460	<u>34,8</u>
GAO	U	42	12		240	-	240	100,0
	R	366	12		20		240	8,3
	Séd		16		260		320	81,3
	Nom		8		0		160	0,0
	T	408	24		260		480	<u>54,2</u>
ENSEMBLE	U	1049	274	85			5480	
	R	7889	211	101			4220	
	T	8938	485	186	5236		9700	<u>54,0</u>

(1) le taux de réalisation est calculé sur la base du nombre de ménages (de préférence) ou du nombre de SE, si le nombre de ménages n'est pas disponible.

- Soit l'on affecte les 3 contrôleurs à la collecte, en sus de leurs opérations de contrôle, ce qui revient à faire passer à 12 l'effectif des enquêteurs, et permet de terminer les opérations en 37 jours, soit à peu près pour la mi-Août ;
- Soit l'on affecte les 6 enquêteurs de Koulikoro (région la plus avancée dans la collecte) à Bamako : cette solution n'est envisageable que pour une durée de 2 semaines, car ces enquêteurs devront être affectés à l'enquête agricole à partir de la mi-juillet. Cela permettrait de décharger les enquêteurs de Bamako de quelque 360 questionnaires, et ceux-ci pourraient terminer les 1364 questionnaires restants en 43 jours, ce qui est encore trop.
- Soit, solution idéale, on mobilise les enquêteurs de Koulikoro et on affecte les 3 contrôleurs à la collecte, ce qui permet de terminer en 31 jours et donc au plus tard à la mi-Août. Dans ce cas, il faudra veiller à ce que les contrôles soient correctement effectués

Au chapitre des difficultés rencontrées sur le terrain, il a déjà été signalé le climat d'insécurité qui règne dans les régions du Nord et s'étend à d'autres régions. Il conviendra de décider au coup par coup et en fin d'enquête si les SE qui n'auraient pu être enquêtées pour ce motif devraient faire l'objet d'un nouveau tirage. En tout état de cause, il semble évident que le milieu nomade sera mal couvert. Comme il ne constitue pas une strate de sondage particulière, on ne peut décider de l'exclure de l'enquête, ni considérer que les résultats ne comprendront pas le milieu nomade. Au demeurant, on peut se demander si le milieu nomade ne devrait pas être enquêté par des enquêteurs nomades, car il s'avère que les SE nomades, ayant été définies à partir des points de regroupement, ne contiennent pas les populations qui sont censées s'y trouver.

Ailleurs, les conflits entre éleveurs et sédentaires peuvent rendre la collecte délicate, mais de telles situations localisées autorisent plus facilement les retirages.

Une autre difficulté signalée à Kayes, mais probablement présente dans d'autres régions (si l'on en juge par les variations de la taille des SE enregistrées lors de l'Enquête Nationale sur les Activités Economiques des Ménages en 1989), est celle que constituent les déplacements de population dans certaines SE.

Ainsi dans les SE 025 et 031 du cercle de Kéniéba, 1/3 seulement des ménages étaient présents, les autres étant partis dans d'autres cercles ou d'autres arrondissements, comme chercheurs d'or. Dans une enquête par sondage, on devrait pouvoir faire l'hypothèse que les absents se retrouvent présents dans d'autres aires de l'échantillon. En l'occurrence, on sait que ces chercheurs d'or se trouvent dans des arrondissements qui ne font pas partie de l'échantillon. La solution adoptée par le Directeur régional a été de faire le tirage et l'enquête sur les ménages présents, et de procéder à un nouveau dénombrement en fin d'enquête, lorsque les chercheurs d'or seront de retour. Mais nous sommes ici dans un cas où les ménages enquêtés ne sauraient être considérés comme représentatifs de l'ensemble de la population de la SE et le problème ne peut donc pas être réglé par le simple calcul du coefficient de pondération présenté au § III.1 précédent (plan de sondage). Le début de la saison des pluies et des travaux agricoles devrait permettre de limiter le nombre de cas de ce genre, mais il est clair que dans le cas examiné, l'enquête des SE concernées devrait être entièrement reprise, sauraient être considérés comme représentatifs de l'ensemble de la population de la SE et le problème ne peut donc pas être réglé par le simple calcul du coefficient de pondération présenté au § III.1 (plan de sondage). Le début de la saison des pluies et des travaux agricoles devrait permettre de limiter le nombre de cas de ce genre, mais il est clair que dans le cas examiné, l'enquête des SE concernées devrait être entièrement reprise.

3. Enseignements retirés de l'examen des questionnaires et de l'observation de la pratique d'administration des questionnaires sur le terrain

Les observations qui suivent sont fondées sur l'examen d'une soixantaine de questionnaires dans 2 SE de Bamako et 2 SE de Koulikoro :

Banconi et Médina-Coura à Bamako ; une SE communale et une SE rurale à Koulikoro (Plateau et Narena).

Les conclusions que l'on peut en tirer sont de deux ordres :

- sur le plan de l'organisation de l'enquête, de la formation des enquêteurs, en vue de l'amélioration du questionnaire et du manuel,

- sur le plan de l'analyse des résultats.

Nos remarques suivront le plan de déroulement du questionnaire.

Tout d'abord on note que la présentation et l'introduction de l'enquêteur sont assez succinctes. Or pour administrer un questionnaire d'au moins 1h 30, des explications assez substantielles sont dues à la personne enquêtée. Il est vrai que certaines explications ont pu être délivrées au moment de dénombrement et de la fixation des divers rendez-vous. Néanmoins, il conviendrait de sensibiliser les enquêteurs à cet aspect de leur travail.

Page 1 : du questionnaire : On remarque que le nom du contrôleur et la date du contrôle ont très souvent omis, ce qui laisse planer des doutes sur la réalité des contrôles, notamment lorsque--comme à Koulikoro--le nombre de colonnes remplies à la section 4 est inférieur à ce qu'il devrait être, ou vu de la section 3.

Section 1 P 4 et 5 :

Question 3 : Lien de parenté étant donné la définition du ménage qui a été adoptée par l'enquête (définition plus large que celle du recensement de la population), on se retrouve avec des familles étendues qui justifieraient, dans un renouvellement ultérieur de l'enquête, de distinguer une catégorie supplémentaire dans les liens de parenté : époux ou épouse de la fille ou du fils du Chef de ménage, afin d'éviter que ces membres tombent dans la catégorie "autres parents".

Question 4 : Age. Certaines incohérences ont été remarquées dans certains questionnaires entre l'âge de la mère et l'âge des enfants, par exemple 10 ou 12 ans seulement de différence d'âge entre la mère et son aîné. Lors de l'administration du questionnaire sur le terrain, on s'est rendu compte que les enquêteurs n'utilisaient pas le calendrier historique dans des situations où ils auraient dû le faire. Par exemple, un chef de ménage âgé de 60 ans, interrogé sur l'âge d'une de ses filles, indique 10 ans et 7^{ème} année pour le niveau de scolarité : l'enquêteur a adopté la solution de rectifier l'âge à partir de l'année de scolarité alors que, devant une telle contradiction il aurait dû, soit chercher à interroger la fille, soit en son absence, utiliser le calendrier historique.

Question 12 : classe la plus élevée que la personne interrogée a achevée. Le manuel d'instructions précisait qu'il s'agissait de la dernière classe fréquentée, donc la classe actuellement suivie au moment du passage de l'enquêteur.

Il s'avère que certains enquêteurs ont appliqué les termes de la question à la lettre et ont donc réduit d'une année la classe actuellement fréquentée. Il conviendra de vérifier auprès de chaque enquêteur si cette pratique a été systématique et il suffira de le savoir pour interpréter les résultats. Si cela n'a pas été systématique et si cela constitue une interprétation spécifique de la part de certains enquêteurs, une correction minimale devra être introduite sous forme d'un programme de correction systématique:

Si l'enfant va actuellement à l'école (code 1 à la question 8), les codes 0 à la question 12 devront être transformés en code 1.

Si Q8 = 1 et si Q12 = 0, alors Q12 ---> 1

On a également remarqué, sur certains questionnaires que l'école coranique avait été codée 12, code non prévu sur le questionnaire. Il faudra donc introduire ce code dans le programme de codification, solution préférable au code 0 qui représente les abandons en cours de 1ère année.

Pour le renouvellement de l'enquête, le texte de la question Q12 devra devenir : " Classe la plus élevée qu'il/elle a fréquentée".

Questions 19 et 20 : Il est manifeste que ces questions, qui n'auront pas lieu d'être maintenues lors du renouvellement de l'enquête puisqu'elles auront perdu de leur actualité, auraient dû être posées au seul chef de ménage et inclure un élément intentionnel " avez-vous ou comptez-vous...?" La tabulation concernant cette question a d'ailleurs prévu de ne retenir qu'une réponse par questionnaire.

Section 2 :

Question 6 : eau de boisson.

C'est une question capitale puisqu'on assimile l'accès à l'eau potable aux sources suivantes : puits aménagé, forage, robinet public, robinet privé.

Deux types d'erreurs ont été observées :

- Certains enquêteurs ont confondu revendeurs et robinet public, en considérant que la personne qui fait payer la redevance aux consommateurs utilisateurs des bornes-fontaines (robinet public) était un revendeur.

Le programme de correction proposé est le suivant :

Si Q6 = 7 à la section 2A et si Q1G = 1 à la section 2B,
alors Q6 --> 5 à la section 2A, en milieu communal.

La nouvelle édition du manuel d'instructions devra préciser que les revendeurs d'eau sont des personnes qui passent avec des bidons ou des fûts sur des charrettes, faisant le porte à porte pour vendre aux particuliers de l'eau qu'ils ont puisée ailleurs.

- à Koulikoro, on a remarqué que des enquêteurs avaient en milieu rural codé 4 "forage" à la question 6 de la section 2A, et simultanément codé 2 (Non) à la question 3G de la section 2B.

Cette incohérence qui vient probablement du fait que la question G de la section 2A a dû être limitée au seul "robinet public" devra être corrigée de la façon suivante:

Si Q6 = 4 à la section 2A
 et Si Q3G = 2,
 alors Q3G ---> 1
 et Q4G ---> 6
 les Q1G et Q2G devront être transformées en non réponse

Un autre programme de contrôle pour la section 2B sera le suivant :

Si il existe un code 1 à Q7 section 1,
 Alors il doit exister un code 1 à 3B, 3C ou 3D, section 2A.

Section 3 et section 4 : Il s'agit, avec la section 4, d'une partie très importante et très délicate du questionnaire et il semble que ce soit ces deux sections qui ont fait l'objet des erreurs les plus systématiques.

A Koulikoro par exemple, la question 2 de la section 3 a presque toujours systématiquement été codée 1, comme si les enquêteurs (et les contrôleurs) avaient considéré que les femmes au foyer et les élèves sont des statuts qui correspondent à un travail économique. Le code 1 se retrouvait alors le plus souvent aussi aux questions 5 et 6. Il s'agit évidemment d'une erreur et les instructions aux enquêteurs ne permettaient absolument pas une telle interprétation.

Quoiqu'il en soit, l'erreur la plus grave et la plus dommageable car elle ne peut être corrigée sans retour sur le terrain est la suivante : sur de nombreux questionnaires et presque systématiquement dans les 2 SE examinées dans la région de Koulikoro, le nombre de colonnes remplies pour la section 4 est inférieur à ce qu'il devrait être.

Dans certaines régions, à Mopti par exemple, les enquêteurs ont rempli autant de colonnes à la section 4 qu'il y a de colonnes remplies à la section 3. Ce n'était pas indispensable, mais au moins il n'y aura pas de sous-estimation des actifs. Dans ce cas-là pour la codification et la saisie, on pourra éliminer les colonnes notées "sans travail" pour l'activité actuelle secondaire et antérieure.

Dans d'autres régions, et notamment à Koulikoro le nombre de colonnes remplies à la section 4 est très incomplet. Il devait y avoir autant de colonnes que de 1 à la question 6 de la section 3. On ne voit guère d'autres solutions pour la correction que dans un retour sur le terrain, en milieu communal au moins.

En milieu rural, les oublis de la section 4 concernent essentiellement des aides familiaux agricoles; les renseignements peuvent alors être facilement complétés car ils sont alors exactement semblables aux autres aides familiaux du ménage (ou à ceux de l'indépendant agricole du ménage, sauf le code statut évidemment : Q5, et la question 4 qui devient alors une non réponse). Cependant on notera que de nombreuses femmes au foyer et de nombreux élèves ont été enregistrés comme aides familiaux seulement au titre de l'activité secondaire. Les instructions aux enquêteurs précisaient bien que l'activité prime toujours sur l'inactivité.

De ce fait toutes les colonnes de la section 4 remplies en tant que ménagères, élèves, sans travail pour l'activité principale, et indiquant l'exercice d'une activité secondaire doivent être corrigées en faisant remonter l'activité secondaire comme activité principale.

Hormis le cas de Koulikoro qui nécessite un retour sur le terrain, chaque fois qu'un individu codé 1 à Q6 section 3 manquera à l'appel à la section 4, on essaiera de corriger comme indiqué ci-dessus si ces individus sont codés 9, 10 ou 11 à Q3 section 3. Dans les cas de codes différents, l'information sera perdue, mais pour que la cohérence des réponses entre la section 4 et la section 3 soit respectée, il faudra remplir une colonne de la section 4 avec le code statut (Q5 section 4 correspondant à Q3 section 3) et non réponse aux autres questions.

Ces corrections sont très importantes sinon toute l'information de la section 3 et la section 4 risque d'être perdue.

Autre erreur constatée à la section 4 qui peut être facilement corrigée à la codification : certains enquêteurs ont utilisé le code statut à 19 positions de la section 3 pour coder la question 5 de la section 4, alors que le code à utiliser était indiqué à l'intérieur même de la question.

Section 8 : Dépenses du ménage

Dans l'administration du questionnaire, il apparaît que les dépenses d'habillement doivent être posées pour tous les membres du ménage.

Aliments essentiels : P. 19

L'examen des questionnaires montre que cette partie des dépenses est très faiblement renseignée en milieu rural : très souvent, seule la ligne "céréales" est remplie, ce qui traduit la difficulté à saisir l'autoconsommation des autres produits. Peut être conviendra-t-il, sous peine de sous-estimer les dépenses ou plutôt les consommations des ménages ruraux, de faire sortir les résultats des questionnaires ruraux (d'indépendants agricoles, et éleveurs) remplis de façon assez complète, afin d'en tirer une structure de consommation alimentaire qui servirait à redresser et compléter par région les réponses insuffisantes.

Section 9 : Revenus.

Il conviendra de comparer les revenus agricoles de la page 20 avec une valorisation des productions déclarées p. 14 (Q6 x Q10 ou par le prix régional des questionnaires contenant cette information)

p. 21 . Question 15.

Dans certains questionnaires, il conviendra de vérifier si le montant des retraites a bien été calculé sur une base annuelle, et non sur la seule base trimestrielle.

Section 11 : Antropométrie.

Dans de très nombreux questionnaires, le poids des enfants a été arrondi au kg, et non aux 100 gr.

Remarque : dans les ménages où il y a des enfants de visiteurs, âgés de moins de 5 ans, et si les mères le souhaitent, il est évident que l'enquêteur peut peser et mesurer ces enfants pour l'information des parents. Ces mesures ne doivent pas figurer sur le questionnaire.

Remarques générales.

D'une façon générale, et cette remarque est valable pour l'ensemble du questionnaire, les enquêteurs n'ont pratiquement noté aucune observation en marge. Or toute information, même si elle n'est pas directement demandée par le questionnaire mérite d'être notée. Ainsi à Ségou, lorsque la femme chef de ménage interrogée, indique dans la discussion qu'elle dépense 45 000 F CFA par mois pour les dépenses de la maison (hors alimentation), il s'agit d'une information essentielle qui pourra être utile ultérieurement.

D'autres part, chaque fois que la réponse "Autre" réclamait de préciser quel était le contenu de la réponse, il faut bien constater que très rares sont les enquêteurs qui ont apporté cette précision. De sorte que si, pour certaines questions, on se retrouve avec 25 ou 30% de réponses "autres", on sera dans l'incapacité de dire ce que recouvre cette réponse.

Autre remarque : lorsque certaines questions reprenaient des informations précédemment collectées dans des sections antérieures du questionnaire, il semble que les enquêteurs n'aient pas utilisé ces questions à des fins de contrôle ou d'approfondissement de la situation des personnes interrogées, mais se soient simplement contentés de recopier les réponses déjà données, ce qui n'était évidemment pas le but poursuivi par la répétition de la question.

Contrairement à ce qui avait été demandé, les renseignements sur l'activité ont été très peu détaillés : par exemple "commerce", sans que l'on sache quel est le type de produits vendus.

< Vérifier que les pêcheurs ont bien été classés sous le statut "indépendants agricoles" dans la nomenclature en 19 positions de la section 3 > .